

Demandeur: **ELITIS, S.A.**
 2 BIS RUE JEAN RODIER
 31400 TOULOUSE-FRANCIA

Observant les tâches décrites pour le système 3 de vérification de conformité et les prestations détaillées dans l'annexe ZA de la norme harmonisée relative au produit UNE-EN 15102:2008+A1:2012 V2



aitex
 textile research institute

L'organisme notifié n°0161

N° 14AN0324

Déclare dans son rapport de classification N°2014AN0324 que le revêtement décoratif pour murs référencé comme :

"ROBINSON RM 902"

A été soumis à un essai conformément aux exigences précisées dans la norme harmonisée relative au produit, et qu'il se trouve classifié selon la norme, UNE-EN 13501-1, comme:

"C-s1,d0"

Valable pour la déclaration de conformité selon le paragraphe ZA.2.2 de la norme relative au produit.

Alcoy, 11/02/2014.



Raquel Muñoz González
 CHEF DE ZONE LABORATOIRESLE





Jordi Ferri Pascual
 RESPONSABLE DU DEPARTAMENT DU FEU

